

Dossier technique "Murs et enduits" - Revêtements extérieurs - Enduits de mortier (15)

Juillet 2023

Le dossier technique « Murs et enduits » élaboré par la LCA-FFB et ses partenaires rappelle que la conception des murs dépend de plusieurs paramètres extérieurs (qualité du sol, zone sismique, zone de vent ...) qu'il conviendra de prendre en compte en plus des préconisations avancées. Présentation de revêtements extérieurs avec leurs quadruple fonctions - protection, imperméabilisation, décoration et performance thermique (ETICS) - en commençant par les enduits de mortier (texte de référence DTU 26.1).

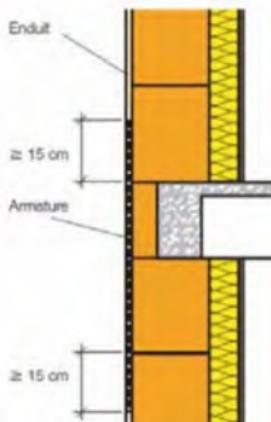
Entoilage des points singuliers

La mise en œuvre du renforcement de l'enduit au niveau des planchers est nécessaire pour prévenir de la rotation inévitable de ce dernier sous son poids propre.

En immeuble collectif, cette disposition n'est impérative que sur les deux derniers niveaux (y compris le plancher de vide sanitaire ou de sous-sol lorsque l'enduit est filant) dans le cas où un habillage des abouts de planchers est prévu.

En maison individuelle, cette disposition s'applique dans tous les cas.

Les armatures ou treillis sont incorporés par marquage dans la première couche (ou passe pour l'application d'un enduit monocouche) d'enduit, conformément au NF DTU 26.1.



L'entoilage au niveau des coffres des volets roulant est également recommandé.

Mise en œuvre

Définition : on parle de « passe » lorsque le même produit est mis en œuvre dans les 72h. On parlera de « couche » si le délai entre deux interventions dépasse 72h ou si deux produits distincts sont employés.

L'application se fait généralement en deux passes.

Application en 2 passes

- on considère que 2 « passes » sont espacées de quelques heures (3 h à 72 h selon météo ou organisation de chantier) et 2 « couches » sont espacées de plusieurs jours (plus de 72h) ;
- la première passe doit être plus épaisse que la seconde ;
- la 2ème passe étant appliquée après raffermissement de la 1ère.

L'application en une passe est admise lorsque tous les critères ci-dessous sont réunis :

- finition grattée ;
- maçonnerie soignée ou béton armé ;
- maçonnerie homogène (constituée rigoureusement du même matériau, exemple : accessoire dédié).

Finitions les plus courantes



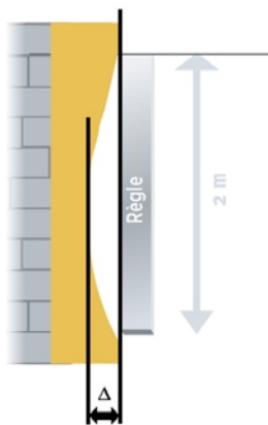
Finitions multiples : gratté, rustique, rustic écrasé, taloché

La finition « taloché » est réalisable avec des enduits de composition spécialement adaptée sinon elle est réservée aux modénatures, petites surfaces d'encadrements, soubassements, etc. Cette finition est déconseillée sur de grandes surfaces, en coloris soutenu.

Tolérances d'exécution

SOUS-TYPE OUVRAGE	Matériaux et état de surface	Mesure	Outils de contrôle	Tolérance	Commentaire
TOUS TYPES	Planifié			Precision Limite admissible (δ)	
	Enduits courants	Planifié		2 m ± 10 mm	
	Enduits cagoulés	Planifié	Règle de 2 m	2 m ± 5 mm	
	Enduits avec/sans entre nus et reprises	Planifié		2 m ± 5 mm	
	Tous Types	Verso/lat	fil d'aplomb	3 m ± 15 mm	± 10 mm sous une règle de 2 m (indicatif en cas d'impossibilité de mesure sur 3 m)

La planéité se mesure par la flèche prise sous la règle de 2,00 m.



Auteur

Cimbéton



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 09/02/2026 © infociments.fr